

Pour l'abandon d'une règle incompréhensible et dévastatrice

Éliane Viennot
lemonde.fr, 4 sept. 2018

Partisane active de l'abandon de la règle qui veut que «le masculin l'emporte sur le féminin», inventée au XVIIe siècle, et que nombre de lettrés ont continué d'ignorer jusqu'à la fin du XIXe, j'évoque inmanquablement dans mes conférences et mes livres la règle d'accord des participes passés employés avec «avoir». Car si les deux sujets sont différents, en ce que cette règle-là traite également les deux genres, ils ont plusieurs traits en commun.

Le premier est leur introduction récente dans la langue française. Celle de l'accord avec l'objet situé avant l'auxiliaire «avoir» est un peu plus ancienne que l'autre: elle a été théorisée par Clément Marot au XVIe siècle, à son retour d'Italie où il l'avait entendue fonctionner. En italien, en effet, ces accords s'entendent. En français, ils ne s'entendent plus depuis belle lurette, sauf dans les verbes du 3e groupe – et encore, pas tous (je l'ai pris/prise, il l'a teint/teinte, mais : on ne l'a pas vu/vue). D'où la fantaisie qui prévaut sous la plume des poètes et poétesses de la Renaissance, qui parfois accordent le participe avec son objet (où qu'il soit), parfois avec son sujet, parfois pas. Ceux que l'idée a emballé (adieu «emballés»!) n'étaient alors qu'une infime minorité, perdus dans l'infime minorité des lettrés de l'époque. Ils n'ont pas cherché à convaincre leur milieu – Marot lui-même n'a écrit qu'un poème sur le sujet! –, et ils n'imaginaient pas qu'un jour cette preuve de *chic* serait enseignée à 275 millions de francophones!

Le second point commun est le rôle joué dans ces affaires par l'Académie (créée par Richelieu en 1635), qui n'a cessé de travailler à renforcer le poids des hommes de lettres. Théorisant que «le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble» (Vaugelas, 1647), ses membres ont systématiquement masculinisé la langue, mais ils l'ont aussi complexifiée à plaisir. Ils ont par exemple coupé court à toute simplification de l'orthographe, pour laquelle militaient pourtant nombre d'intellectuels et d'imprimeurs, afin qu'un petit gratin puisse continuer à se «distinguer des ignorants et des simples femmes» (*dixit* Eudes de Mézeray, chargé de la confection du dictionnaire de l'Académie dans les années 1660). C'est au cours du XVIIIe siècle que la règle d'accord avec «avoir» a été peaufinée et étendue aux verbes pronominaux (qui pourtant se conjuguent avec «être»), jusqu'au point de complication que nous lui connaissons aujourd'hui – ou que nous avons renoncé depuis longtemps à connaître.

Le troisième point commun est l'enjeu démocratique qui est derrière les deux affaires. Si la règle du masculin qui l'emporte se comprend en un quart de tour – il n'est qu'à voir, pour le constater, les yeux des petits garçons et des petites filles quand on la leur enseigne –, elle est dévastatrice par le message social et politique qu'elle transmet; alors qu'elle est inutile pour la maîtrise du français, qui possède – depuis l'origine – d'autres alternatives simples (dont j'use ici, combinées à l'ordre alphabétique). La règle du participe avec «avoir», elle, est incompréhensible. Elle ne relève ni d'automatismes qu'il suffirait de faire constater aux élèves (comme l'accord avec l'auxiliaire «être»), ni d'opérations logiques utiles à comprendre, et donc à apprendre (comme la multiplication ou la division). Mais elle est tout aussi dévastatrice. Elle enseigne à la plupart des enfants qu'elles ou ils «sont nuls», que «c'est trop compliqué», pas fait pour eux. Elle participe de cette «insécurité linguistique» que les spécialistes identifient chez les francophones depuis que l'école est obligatoire, et qui détourne de plus en plus

d'étrangères et d'étrangers de choisir le français comme «langue seconde». En revanche, elle donne à celles et ceux qui ont réussi à assimiler ces règles l'impression d'être supérieurs à celles et ceux qui n'y sont pas parvenus. Au même titre que les bizarreries orthographiques (pourquoi *charrette* et *chariot*? *persifler* et *siffler*?), elle sert avant tout à *distinguer*. C'est bien ce que cherchaient les académiciens sous Louis XIV. Est-ce vraiment ce que nous voulons toujours?

J'ajouterai, comme ancienne professeuse de français en collège (je dis bien *professeuse*, comme *coiffeuse* et *serveuse* – foin du chic *professeure*!), que le temps perdu à enseigner ces règles est phénoménal, pour un gain à peu près nul. Toute une classe peut y arriver si on y revient toutes les semaines, mais après quinze jours de vacances il faut recommencer. Et le temps engouffré dans ces apprentissages de règles illogiques pourrait avantageusement être investi dans la lecture de textes, l'enrichissement du vocabulaire, l'analyse logique, la compréhension des énoncés complexes. Dans un peu d'histoire de la langue, aussi. Montrer aux élèves comment écrivaient *vraiment* «nos grands auteurs» – sans oublier nos grandes autrices – les ravit généralement. Cela les décomplexe. Cela les intéresse. Mais cela devrait aussi être l'occasion de leur apprendre à quoi servent les règles. Si elles ont du sens, elles ne souffrent pas d'exceptions. L'école française, elle, enseigne non seulement que les filles ont moins de valeur que les garçons, mais qu'il y a autant d'exceptions que de règles. Est-ce vraiment cela que nous voulons?

* dernier livre paru : *Le Langage inclusif : pourquoi, comment*, Donnemarie, éd. iXe, 2018
<https://www.editions-ixe.fr/content/langage-inclusif-pourquoi-comment>